

Decharge:

Je soussigné Monsieur Yaya Jacko
Sous préfet adjoint avoir reçu la liste
provisoire des deux (2) candidats :

à l'Avoir (G.M.D) génération pour la
modernité et le développement représenté
par Monsieur Naby Tondou Sylla et Labayab
lanfee (LLLF) représenté par Monsieur
Bamba Sylla pour les élections du 31 Mai 2026.

En foi de quoi, je délivre cette
attestation pour servir et valoir ce que
de droit.

Tondon le 24 Avril 2026

Le Sous Préfet adjoint




Yaya Jacko
Yaya Jacko

Tondon, 24 Avril 2024

Je soussigné Naby Tondon Sylla, candidat
tête de liste (GMD), déclare avoir reçu
la liste provisoire aux élections communales
du 31 Mai 2026 dans les locaux du
Chef service communal des Elections de
Tondon à 12h00.

En foi de quoi, je délivre cette
attestation pour servir et valoir ce que est
de droit.

l'intéressé
Naby Tondon, Sylla


London, 24 Avril 2026

Je soussigné Bamba Sylla candidat
indépendant au compte de Labayah Law Fee
(LLLF), déclare avoir reçu la liste
provisoire nominative aux élections communales
du 31 Mai 2026

L'intéressé
Bamba Sylla
~~_____~~
X

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Vu la Constitution;
 Vu la Loi Organique L/2025/024/CNT portant Code Électoral du 27 septembre 2025;
 Vu le Décret D/2025/027/PRG/SGG portant attributions et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 Juin 2025;
 Vu le Décret D/2025/012/PRG/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 23 Juillet 2025;
 Vu le Décret D/2024/019/PRG/SGG modifiant les dates des élections communales du 24 mai 2026 ainsi que les périodes de campagne électorale du 10 avril 2026;
 Vu la Décision D/2026/038/MAT/DGE portant création, composition et fonctionnement des commissions de réception et de traitement des dossiers de candidature aux élections législatives et communales du 05 mars 2026;
 Vu la Décision D/2026/009/MAT/DGE portant création, composition et fonctionnement de la Commission nationale de validation des candidatures aux élections législatives et communales du 24 mai 2026, du 05 mars 2026, de candidature aux élections législatives et communales du 24 mai 2026, du 07 avril 2026;
 Vu les rapports de la Commission nationale de validation des candidatures aux élections législatives et communales du 31 mai 2026, du 15 avril et du 19 avril 2026.

DÉCIDE

Conseiller, Ehem - République de Guinée - Tél : 413 00 01 01
 Email: conseil@dge.gn

Guinée
 République de Guinée
 Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
 Direction Générale des Élections

SCRUTIN DE LISTES COMMUNALES DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES
PRÉFECTURE : DUBREKA

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR COMMUNE

COMMUNE	PARTI POLITIQUE / MOVEMENT POLITIQUE / LISTE INDÉPENDANTE	NO	NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE DE NAISSANCE
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	1	BANBA STELLA	F	18/01/1958 DUBREKA
		2	BAHAB STELLA	F	14/02/1953 DUBREKA
		3	ALPHA BANGOURA	F	04/03/1950 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	4	MAMAMA CAMARA	F	01/04/1947 DUBREKA
		5	POPE MOHAMMED CAMARA	M	05/02/1988 DUBREKA
		6	PAULINA STELLA	F	07/09/1975 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	7	COUMBE STELLA	F	03/08/1955 DUBREKA
		8	POPE MOHAMMED CAMARA	M	01/07/1970 DUBREKA
		9	POPE MOHAMMED CAMARA	M	15/02/1980 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	10	HABIB BANGOURA	M	01/01/1940 DUBREKA
		11	ABOU BACHAR STELLA	F	09/01/1970 DUBREKA
		12	ELHADI ALAMATY ESOMAH	M	02/03/1977 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	13	MAMADOUBA STELLA	F	03/05/1968 DUBREKA
		14	ABDOULATE BANGOURA	M	01/01/1959 DUBREKA
		15	HABIB BANGOURA	M	01/01/1959 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	16	POPE MOHAMMED CAMARA	M	01/01/1970 DUBREKA
		17	SEBASTIEN ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
		18	AMADOU ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	19	DIARRA CAMARA	F	01/01/1944 DUBREKA
		20	MAMADOUBA STELLA	F	01/01/1944 DUBREKA
		21	ISMAÏLA DIALLO	M	01/01/1944 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	22	HOUSA BANGOURA	F	01/01/1944 DUBREKA
		23	ISMAÏLA BANGOURA	F	01/01/1944 DUBREKA
		24	ALTA CAMARA	F	01/01/1944 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	25	ESOMAH ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
		26	ESOMAH ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
		27	ESOMAH ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	28	ALAMATY YOUSSEF STELLA	F	01/01/1944 DUBREKA
		29	LAHIRE ESOMAH	F	01/01/1944 DUBREKA
		30	AGUIREZ STELLA	F	01/01/1944 DUBREKA

Article Premier. De l'objet
 La présente décision a pour objet la publication de la liste provisoire des candidatures au scrutin de listes à la représentation proportionnelle des élections communales du 31 mai 2026 pour les circonscriptions électorales de la préfecture de Dubreka.

Article 2. De la publication de la liste provisoire
 La liste provisoire des candidatures aux élections communales du 31 mai 2026 sera présentée comme suit :

COMMUNES	Nombre de Circonscriptions Electorales	Nombre de Candidats	Nombre de Femmes	Nombre de Hommes
Boady	17	4	4	4
Dubreka	45	3	3	3
Falémadié	17	3	3	3
Rhoira	29	2	2	2
Oussou	23	2	2	2
Tamné	33	4	4	4
Tondou	33	2	2	2
		2	2	2
		52	46	35
		14	14	21%

La liste provisoire nominative des listes et des candidats retenus par circonscription électorale est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3. De la transmission
 La liste provisoire des candidatures et des candidats retenus est transmise au greffe du tribunal de première instance du ressort et la liste judiciaire de gestion des candidatures aux élections communales.

Article 4. Du recours
 Conformément aux dispositions notamment des articles 229 et 240 du Code électoral, le tribunal de première instance du ressort est la seule juridiction compétente à connaître des contestations relatives à la gestion des candidatures aux élections communales.

En cas de contestation des listes publiées, le tribunal de première instance du ressort est saisi à compter de la date de notification du rejet, qui statue dans un délai de deux (2) jours, sur la recevabilité du recours.

En cas de recevabilité, le tribunal de première instance statue en référé, en premier et dernier ressort, dans un délai de cinq (5) jours.

Conseiller, Ehem - République de Guinée - Tél : 413 00 01 01
 Email: conseil@dge.gn

Guinée
 République de Guinée
 Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
 Direction Générale des Élections

SCRUTIN DE LISTES COMMUNALES DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES
PRÉFECTURE : DUBREKA

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR COMMUNE

COMMUNE	PARTI POLITIQUE / MOVEMENT POLITIQUE / LISTE INDÉPENDANTE	NO	NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE DE NAISSANCE
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	1	BANBA STELLA	F	18/01/1958 DUBREKA
		2	BAHAB STELLA	F	14/02/1953 DUBREKA
		3	ALPHA BANGOURA	F	04/03/1950 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	4	MAMAMA CAMARA	F	01/04/1947 DUBREKA
		5	POPE MOHAMMED CAMARA	M	05/02/1988 DUBREKA
		6	PAULINA STELLA	F	07/09/1975 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	7	COUMBE STELLA	F	03/08/1955 DUBREKA
		8	POPE MOHAMMED CAMARA	M	01/07/1970 DUBREKA
		9	POPE MOHAMMED CAMARA	M	15/02/1980 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	10	HABIB BANGOURA	M	01/01/1940 DUBREKA
		11	ABOU BACHAR STELLA	F	09/01/1970 DUBREKA
		12	ELHADI ALAMATY ESOMAH	M	02/03/1977 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	13	MAMADOUBA STELLA	F	03/05/1968 DUBREKA
		14	ABDOULATE BANGOURA	M	01/01/1959 DUBREKA
		15	HABIB BANGOURA	M	01/01/1959 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	16	POPE MOHAMMED CAMARA	M	01/01/1970 DUBREKA
		17	SEBASTIEN ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
		18	AMADOU ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	19	DIARRA CAMARA	F	01/01/1944 DUBREKA
		20	MAMADOUBA STELLA	F	01/01/1944 DUBREKA
		21	ISMAÏLA DIALLO	M	01/01/1944 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	22	HOUSA BANGOURA	F	01/01/1944 DUBREKA
		23	ISMAÏLA BANGOURA	F	01/01/1944 DUBREKA
		24	ALTA CAMARA	F	01/01/1944 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	25	ESOMAH ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
		26	ESOMAH ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
		27	ESOMAH ESOMAH	M	01/01/1944 DUBREKA
DUBREKA	UNION DES RÉSISTANTS	28	ALAMATY YOUSSEF STELLA	F	01/01/1944 DUBREKA
		29	LAHIRE ESOMAH	F	01/01/1944 DUBREKA
		30	AGUIREZ STELLA	F	01/01/1944 DUBREKA

Conseiller, Ehem - République de Guinée - Tél : 413 00 01 01
 Email: conseil@dge.gn

Guinée
 République de Guinée
 Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
 Direction Générale des Élections